



Groupement des  
Oleiculteurs de  
Haute-Provence  
et du Luberon

Formations

# 2022

## Mieux soigner les oliviers pour avoir plus d'olives

Tous les 1<sup>er</sup> du mois  
de février à juin

### Mieux fertiliser

Mardi 1<sup>er</sup> février à Volx

RDV à 14 h à Volx, parking de la mairie pour aller ensemble sur un verger. Fumier, engrais vert, mulch, simple enherbement ou engrais en granulé...: lequel choisir pour chaque sol. Séance de 14 h à 17 h.

### Mieux soigner les feuilles

Mardi 1<sup>er</sup> mars à Oraison

RDV à 14 h, au parking du moulin Paschetta-Henry face à la chambre d'agriculture d'Oraison. Les maladies des feuilles passent souvent inaperçues, comment les reconnaître et aider nos arbres à s'en débarrasser, que l'on soit professionnel ou amateur. Séance de 14 à 17 h.

### Mieux se protéger de la teigne

Vendredi 1<sup>er</sup> avril à Les Mées

RDV à 14 h à Les Mées. Depuis 2 ans la teigne entraîne la perte de tonnes d'olives dans les Alpes de Haute-Provence : comment lutter contre ce ravageur complexe avec des méthodes bio.

### Mieux irriguer ses oliviers

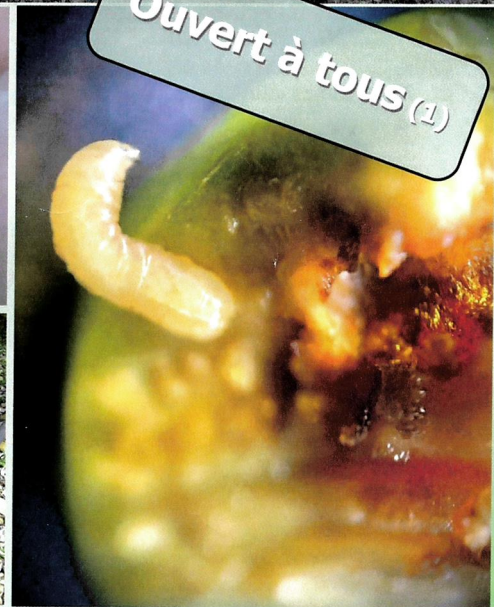
Lundi 2 mai à Peyruis

RDV à 9 h à Peyruis, au parking du Moulin du Mardaric  
L'olivier n'a pas besoin d'arrosage, mais en cas de sécheresse il se concentre sur sa survie au détriment des olives. Bien arroser ses oliviers dans un souci d'économie d'eau et d'efficacité permet d'avoir plus d'olives de meilleure qualité. Cette formation vous dira comment s'y prendre.

### Mieux se protéger de la mouche

Mercredi 1<sup>er</sup> juin à Corbières

RDV à 9 h à Corbières, parking de la salle polyvalente  
La mouche cause des dégâts parfois graves. Cette peste abîme nos olives, il y a pourtant des moyens de s'en débarrasser : pièges, argiles, insecticides bio, filets... comment les choisir en fonction de son verger.



Toutes les séances sont en extérieur et les embrassades y seront déconseillées.

Toutes les dates et actualité sur :  
[www.oleiculteurs.com](http://www.oleiculteurs.com)

Inscriptions conseillées par texto  
au 06 79 05 22 49  
Notez votre nom et le lieu de la séance

(1) Participation gratuite pour les adhérents au Groupement des oleiculteurs,  
Participation de 10 € pour les autres (une participation par foyer).  
L'adhésion est possible sur place par chèque (28 €/an), elle permet de recevoir le bulletin technique  
Olivette infos (6 n° par an), les news par mail et de participer à toutes les formations.